



AGROBIOSCIENCES

CYCLE DÉMOCRATIE, SCIENCE ET PROGRÈS
Café des Sciences et de la Société du Sicoval

JUIN 2002

LA REVANCHE DE PROMÉTHÉE **QUELQUES REFLEXIONS** **SUR L'IDÉE DE PROGRÈS**

Jean-Michel Ducomte

Edité par la Mission Agrobiosciences, avec le soutien du Sicoval, communauté d'agglomération du sud-est toulousain. La mission Agrobiosciences est financée dans le cadre du contrat de plan Etat-Région par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Alimentation et des Affaires rurales.

Renseignements: 05 62 88 14 50 (Mission Agrobiosciences)

Retrouvez nos autres publications sur notre site : <http://www.agrobiosciences.org>





Jean-Michel Ducomte avocat et enseignant

Jean-Michel Ducomte est un homme de conviction, calme, pondéré, récusant toute affirmation extrémiste. C'est également un homme de culture, nourri aux écrits des penseurs humanistes. Son cheval de bataille ? La République et son indissociable compagne la laïcité. « Cette dernière implique un effort permanent d'explications et un travail constant d'éducation » souligne-t-il. Aussi n'hésite-t-il pas à prendre son bâton de pèlerin pour en vanter les vertus. Il participe partout en France à de nombreuses conférences sur la question, rédige plusieurs ouvrages sur le sujet pour tous les publics et n'omet jamais de rappeler les idéaux républicains au détour d'un cours d'histoire politique à l'Institut des Sciences politique à Toulouse où il enseigne. Décidément très cohérent dans son parcours, il est vice-président de la ligue nationale de l'enseignement, une vieille dame de 136 ans volontiers taxée de « laïcarde » et préside le Cercle Condorcet (1) de Midi-Pyrénées. Son implication au sein de nombreux clubs et associations de pensée, ne lui fait pas oublier pour autant de battre le pavé. Sa participation à l'ouvrage « Front National, le parti de l'Anti-France » en est l'illustration. Défenseur des grands principes républicains à la ville, il l'est aussi à la cour. Avocat spécialisé dans le droit européen, il traite des problèmes de contentieux liés au droit rural - essentiellement des dossiers relatifs aux jachères et aux quotas, et de contestations sur l'application des normes européennes. Un moyen de lutter aux côtés d'un monde rural souvent malmené face à la « Toute Puissance de Bruxelles ».

(1) Cercle Condorcet : Créé en 1986 par la ligue nationale de l'enseignement, il regroupe de nombreux universitaires, responsables économiques et militants associatifs prêts à engager une réflexion commune sur les moyens « d'instaurer une société nouvelle face aux mutations technologiques, à la mondialisation, à l'individualisme et à l'émergence d'une société à deux vitesses ».

Conférence

La revanche de Prométhée. Quelques réflexions sur l'i

Le progrès est une idée très en vogue. Lors des dernières élections, toute personnalité politique, qu'elle soit de droite ou de gauche se réclamait du courant progressiste.

Croire au progrès, c'est avoir la conviction que l'avenir recèle des ressources pleines de promesses. C'est la garantie d'une société en marche pour l'amélioration de la condition humaine. En tant qu'historien des idées politiques, Jean-Michel Ducomte effectue un retour aux sources et nous rappelle qu'à l'origine, le progrès est indissociable de l'affirmation de valeurs à prétention universelle. De la Renaissance à aujourd'hui, il y eut nombre d'idéologues qui se penchèrent sur la question. Mais, il y eut également l'épreuve des faits. La réalité historique, parfois brutale, souvent violente ébranla à de multiples reprises l'universalisme cher aux progressistes, à telle enseigne que de nombreux penseurs l'évoquent aujourd'hui comme un courant dépassé. À travers l'histoire mouvementée de cette idée, Jean-Michel Ducomte nous livre sa conception du progrès : un progrès éclairé par les expériences du passé. Et l'on constate au final que si Prométhée fût châtié par Zeus pour avoir apporté le savoir à l'Humanité, il appartient à cette dernière de démontrer sans cesse l'iniquité de la punition.

dée de progrès

L'idée de progrès est aussi vieille que le monde. Elle apparaît à l'aube de l'humanité, avec le récit biblique d'Adam et Ève chassés du paradis terrestre, pour avoir goûté à l'arbre de la connaissance. Mais c'est la figure grecque de Prométhée qui reste la référence culturelle en la matière. En dérobant le feu à l'Olympe et en l'offrant à l'humanité, il est devenu le symbole de l'émancipation de l'homme. Cette action audacieuse lui valut d'être châtié par Zeus et condamné à être enchaîné au sommet du Caucase, un aigle lui rongant le foie qui repoussait sans cesse. Il fut sauvé par Héraclès qui tua l'aigle. Dans la mythologie, cet épisode mit fin à l'âge d'or de l'humanité.

Dans son introduction, Jean-Michel Ducomte insiste sur la composante du temps : « Si l'idée de progrès constitue l'une des figures les plus anciennes de la pensée philosophique, c'est qu'elle est en relation étroite avec l'inscription dans le temps de la pensée. La conscience du temps implique un sens, que l'on voie dans l'écoulement du temps le produit d'une fatalité ou que la volonté humaine prenne part à la définition des destinées individuelles ou des destins collectifs » Jean-Michel Ducomte, fervent défenseur de la laïcité a sa propre conviction sur le sujet, à mille lieues du terrain religieux. « Croire au progrès, estime-t-il, c'est penser que le temps social et politique est orienté vers un but, c'est affirmer qu'existe un sens de l'histoire, conçu tout à la fois comme une signification et comme une direction. Jusqu'au début du XX^e siècle, l'idée dominante était celle d'un progrès sans entrave, menant la destinée humaine vers un avenir meilleur ».

Le progrès : une idée moderne

Cette marche de l'humanité vers la perfection est une idée relativement neuve. Pendant plusieurs siècles, en dépit de quelques tentatives - dont celle du sophiste grec (V^e siècle av. J.-C) Protagoras, auteur de la célèbre formule, « l'homme est la mesure de toutes choses » le progrès reste hors de portée des hommes. Le monothéisme chrétien règne en maître absolu et l'homme est cadennassé par le principe de l'autorité divine. « Pour les chrétiens, rappelle-t-il, si l'idée de salut et l'espoir d'une résurrection comportent la promesse de temps futurs pleins de félicité, l'homme ne peut y accéder par les seules vertus de sa propre industrie, mais par sa foi, condition de son salut ».

Ce n'est qu'à partir du XV^e siècle, que l'homme commence à se libérer de l'emprise du religieux. « La vraie fracture, celle dont nous sommes encore les héritiers, explique Jean-Michel Ducomte, s'opère avec la Renaissance. Des conquêtes scientifiques émergent qui permettent de voir le monde avec un regard nouveau » et de citer Copernic ou Galilée (1), punis pour

(1) Nicolas Copernic, astronome polonais du XV^e siècle puis Galileo Galilée, astronome italien du XVI^e siècle révolutionnent la représentation du monde en montrant que la terre tourne autour du soleil, s'opposant au dogme religieux qui voulait que la Terre, création de Dieu fût le centre de l'univers.

(2) *Ces trois philosophes de la fin du XVI^e et début du XVII^e siècles, français, anglais, hollandais, mènent sous des angles divers - la raison pour Descartes, l'éthique pour Spinoza, la démarche scientifique pour Bacon - une attaque fondamentale contre le socle des croyances religieuses : superstition, déresponsabilisation des individus, mystère de la création.*

(3) *Condorcet : (Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de). Philosophe, mathématicien, homme politique français (1743-1795), membre de l'Académie des sciences, il rédige de nombreux articles d'économie politique pour l'Encyclopédie. Député à l'Assemblée législative et à la Convention, il propose un projet de réforme de l'instruction publique (1792). Arrêté comme Girondin lors de la Terreur, c'est en prison qu'il écrit son œuvre majeure « Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain » dans lequel convaincu du développement infini des sciences, il affirme que le progrès intellectuel et moral de l'humanité peut être assuré grâce à une éducation bien orientée.*

leur impertinence révolutionnaire. « Avec la Réforme, le constat de la relativité des enseignements de la culture religieuse dominante se profile et l'hypothèse d'une lecture plurielle d'un même corps de doctrine émerge. Ce bouleversement intellectuel sans précédent donne naissance à un universalisme sécularisé, ordonné autour d'une reconnaissance de la centralité d'un individu libre et titulaire de droits égaux à ses semblables », précise-t-il. Sur le terrain politique, cela se concrétise par la création de l'État souverain, c'est à dire « d'une puissance souveraine susceptible d'investir le bien commun et fondée sur l'idée d'un pacte symbolique entre individus »

Le progrès donne vie au citoyen.

Devenu acteur conscient et libre de sa propre destinée, l'homme ne pouvait vivre sans l'aide de concepts nouveaux susceptibles de le guider et de lui fournir un cadre philosophique dans lequel évoluer. En homme de culture, Jean-Michel Ducomte cite quelques-uns des intellectuels qui s'enflammèrent sur le sujet. À commencer par Descartes, l'apôtre de la raison, Spinoza, chantre de la liberté, mais également des penseurs, tel Francis Bacon (2) pour qui le savoir devait permettre à l'homme d'accéder à une domination technique de la nature, sans oublier, un personnage cher à Jean-Michel Ducomte, le marquis de Condorcet (3). Dans son dernier livre achevé le 4 octobre 1793 « Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain », Condorcet développe l'idée d'un perfectionnement continu de l'homme et de la société, sous l'influence du savoir. « Sur le terrain politique, rappelle Jean-Michel Ducomte, la révolution de 1789 et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen s'inscriront en partie dans le prolongement des agitations intellectuelles des siècles passés. La Déclaration qui précède la Constitution du 24 juin 1793 s'ouvre par un article qui proclame que le but de la société est le bonheur commun. ».

L'humanité en route pour la perfection.

Le XIX^e siècle est celui de la raison technicienne. La démarche scientifique conquiert des territoires nouveaux, notamment dans le domaine du vivant. Des sciences sociales s'ébauchent. Claude Bernard (4) fixe les principes de la méthode expérimentale. Avec le naturaliste anglais Charles Darwin s'impose l'idée que l'évolution est un mécanisme inscrit au cœur même du vivant. La révolution industrielle est en marche. Ces changements renforcent la conviction dominante d'un inéluctable progrès. Auguste Comte, philosophe français, fondateur du positivisme et Max Weber, fondateur de la sociologie et penseur du capitalisme naissant donnent substance à cette idée selon laquelle l'esprit scientifique permet le progrès et s'enrichit des conquêtes de ce dernier. « Tous ces changements vont contribuer à la mise en place de constructions idéologiques centrées autour de l'idée d'un progrès placé sous l'éclairage de la nature des choses ou d'un volontarisme, poursuit Jean-Michel Ducomte. Tel est le cas de la pensée libérale, sans doute la plus progressiste de toutes. Pour Adam Smith, économiste écossais, théoricien du capitalisme libéral, la

recherche de l'intérêt égoïste, via l'existence d'une *main invisible*, permet d'atteindre un intérêt général au contenu sans cesse amélioré ».

Les socialistes, de leur côté vont donner naissance à de nombreux mouvements utopistes dont les plus représentatifs sont le comte Claude de Saint-Simon, et le capitalisme social, Charles Fourier et le phalanstère et la coopérative ou encore Pierre-Joseph Proudhon et le régime du contrat.

« Saint-Simon met en scène une humanité en marche vers le progrès dont le stade ultime doit être la société industrielle, armée de son savoir. Un ordre social harmonieux, placé sous le gouvernement des savants, devant permettre d'assurer la satisfaction des besoins de tous ». Une vision quasi extatique du progrès irréversible ! La critique la plus radicale du capitalisme, celle de Marx et d'Engels, n'est pas une critique de l'idée de progrès comme peut l'être celle de Rousseau. Bien au contraire, pour Marx, « l'histoire est son propre sujet. Ce sont les transformations dans les rapports de production qui engendrent les progrès dans l'ordre des rapports sociaux. Il ouvre ainsi la voie à une idée du progrès inscrite dans les gènes de la vie sociale. »

Sur le terrain concret des politiques, des stratégies vont se mettre en place. « Dorénavant, le savoir donne le pouvoir et la question éducative va prendre une part centrale dans la société du XIX^e siècle. La politique coloniale en fait partie. Jules Ferry considérait cette dernière comme *filles de la politique industrielle* et capable de remplir une fonction humanitaire et de diffusion du savoir et des valeurs universelles ». C'est sûrement pourquoi, il a, tout à la fois, permis de poser les premiers principes de l'enseignement public, contribué à établir les libertés publiques (syndicats, presse) et... été un fervent colonisateur.

Premières déconvenues

Le progrès, comme moteur du moins bien vers le mieux, et objet d'espérance en un avenir radieux : l'idée était belle, mais mise à l'épreuve des faits, cette croyance qui frisait l'idolâtrie ne résista pas. « La remise en cause commence avec les coups de boutoirs que le philologue et philosophe allemand Frédéric Nietzsche assène à l'idée de vérité et des valeurs établies. Ce qui anime chaque être humain, écrit-il, c'est avant tout l'énergie vitale et la volonté de puissance » éventuellement habillée d'une esthétique qui la rende acceptable. À cette première interpellation s'ajoutent les critiques de nombreux intellectuels qui dénoncent le nationalisme allemand et les dérives du colonialisme. Dans le même temps, faisant suite aux découvertes de Charles Darwin, émerge le constat d'une possible instrumentalisation du progrès. « De l'uomo novo du fascisme italien à l'homme racialement pur de l'idéologie nazi, se profile la mise en œuvre des courants eugénistes appuyés sur une conception raciale, ou tout simplement raciste ». Pour ces apprentis sorciers du début du siècle, le progrès offre l'opportunité de pouvoir mettre les avancées de la génétique au service d'un perfectionnement moral et physique de l'homme. Ainsi, le progrès va rencontrer ses limites. À côté d'un prodigieux essor des sciences et des techniques, l'absurdité sanglante du premier conflit mondial, l'horreur absolue des logiques génocidaires, les crimes du stalinisme

(4) Claude Bernard : physiologiste français (1813-1878), il est surtout connu pour sa découverte de la fonction glycogénique du foie. Il est le père de la physiologie en tant que « science indépendante ayant ses méthodes et son but ». Dans « L'introduction à l'étude de la médecine expérimentale », il en expose les principes : celui du déterminisme des phénomènes biologiques, de la spécificité des fonctions vitales, de l'identité des lois du fonctionnement normal et pathologique de l'organisme. Il tente par la suite de formuler l'esquisse d'une théorie générale de la biologie dans « La science expérimentale » (1876).

et la Shoah vont ébranler la foi sans borne dans l'avenir de l'humanité. Un tel séisme allait-il reléguer l'idée d'un progrès moral continu au rang des utopies modernes ? L'humanité allait-elle sombrer dans une inquiétude infinie ? « Après Auschwitz, convient Jean-Michel Ducomte il devient difficile de penser l'universel et de poser la question du futur. L'avenir perdu de sa figurabilité à mesure que les grands courants progressistes montrèrent leurs limites ».

Progressivement, il fallut se rendre à l'évidence, la logique émancipatrice d'un progrès indéfini avait échoué, et pire, était responsable d'un processus de désenchantement, de désacralisation et de désillusion du monde. C'est ce que le philosophe allemand Martin Heidegger nomme « la déconstruction ». « Sa triple critique du marxisme, de l'humanisme chrétien et de l'humanisme libéral et laïque en est l'illustration. En découle une aversion à l'égard de la science et des techniques et plus largement de l'idée de progrès. L'avenir cesse d'être un horizon philosophique pour être remplacé par une contemplation rassurante des origines, de la patrie de l'être ». C'est l'émergence de l'ethnocentrisme cher à Claude Lévi-Strauss. Désormais, la notion de groupe et de modèle social est admise. Le progrès devient synonyme de droit pour tout être humain à être singulier. « Dans ce contexte, la culture des *Lumières* est radicalement remise en cause, plus d'universel, plus d'éthique, plus de projet, simplement des rapports de force, un discours de l'autorité, poursuit-il. Dans le sillage d'Heidegger, de nombreux intellectuels vont lancer une attaque en règle contre cet universel abstrait qu'ils récusent. Au nom de quoi, la démocratie est-elle universelle ? s'interroge Claude Lévi-Strauss. En vertu de quel principe, le monde serait-il guidé par les valeurs que véhicule la mythologie blanche, occidentale, masculine, hétérosexuelle etc. ? se demande en écho le philosophe Jacques Derrida ».

Le progrès devient menaçant

La Seconde guerre mondiale avait donné lieu à de sérieuses désillusions quant à la capacité de la science à émanciper l'humanité, face aux drames d'Hiroshima, les catastrophes de Bhopal ou de Tchernobyl, l'idée que le progrès scientifique et technique serait la garantie d'une amélioration constante de la condition humaine perd encore de sa crédibilité. Il n'apparaît plus que comme un instrument susceptible d'alimenter les passions destructrices et le désir de dominer.

« C'est dans ce contexte de dénigrement des sciences, que va être évoqué *le Principe-Responsabilité*, revendiqué par Hans Jonas (5). Pour que le monde reste vivable, tant pour ceux qui l'habitent que pour les générations futures, une heuristique de la peur qui dépiste le danger doit s'imposer, pense-t-il. Nous sommes loin du *Principe-Espérance*, défendu vingt ans plus tôt par le philosophe Ernst Bloch, héritier de la pensée du siècle des lumières. Il faut dire que lorsqu'il écrivait, Staline était encore *le petit père des peuples*... Les utopies qui longtemps offrirent à la réflexion des lendemains enchanteurs se colorent à présent des couleurs sombres du doute, confirme Jean-Michel Ducomte ». Georges Orwell, Aldous Huxley ou Arthur Koestler décrivent chacun à leur

manière dans leurs romans l'univers grimaçant de lendemains qui déchantent.

Que reste-t-il du progrès ?

« Plusieurs idéologues ont annoncé la mort du progrès et avec lui, la fin de l'histoire. Si pour certains, cette idée est confortable et permet la fin de nos inquiétudes, pour d'autres, qui savent qu'il n'est pas d'existence possible sans une espérance, elle est redoutablement mortifère. Aujourd'hui, beaucoup de nos contemporains considèrent qu'avec un travail et un compte en banque bien alimenté, les inquiétudes quant à l'avenir doivent être abandonnées aux seuls intellectuels », déplore Jean-Michel Ducomte. Alors Prométhée serait-il définitivement vaincu ? Serions-nous devenus, à force de déconvenues des agnostiques de l'avenir ? La réponse n'est pas aussi simple, observe-t-il, car comme l'écrit Pierre-André Taguieff (5) « ce qui est mort, dans l'héritage du progressisme, c'est d'abord la croyance au progrès automatique, c'est la foi dans l'enchaînement nécessaire et harmonieux de tous les ordres de progrès ». « Ce qu'il convient de redécouvrir, ajoute-t-il, ce sont les vertus d'un volontarisme progressiste, inscrit dans l'histoire, attentif à ses leçons, capable de mesurer les possibles qui s'offrent à lui dans un souci constant d'amélioration de la condition humaine. Le progrès, doit être envisagé comme une ambition vers le mieux, un *méliorisme* selon la formule Pierre-André Taguieff, ce qui n'exclut ni la responsabilité, ni la mémoire, ni le courage. Il est inscrit dans l'histoire, attentif à ses leçons, mais aussi pleinement conscient des limites dont le franchissement lui ferait perdre la maîtrise de son projet. Cela suppose une relecture des fondements de l'humanisme et une ré-appropriation des valeurs universelles ». Et de citer l'écrivain Jean-Paul Richter (6) au début du XIX^e siècle, « le présent est enchaîné au passé comme autrefois certains prisonniers à des cadavres, tandis que l'avenir le tiraille à l'autre bout ; mais un jour il sera libre ». Cette liberté n'a pas d'autre fondement qu'un volontarisme éclairé par l'expérience historique et soumis à l'exigence éthique de la responsabilité. Il ne saurait être question de décréter un moratoire scientifique, mais simplement de soumettre lucidement les acquis nouveaux de la connaissance scientifique à une mise en perspective qui permettra d'en mesurer les effets ». Une conclusion en forme d'invitation au débat public et à la participation citoyenne des hommes à leur propre avenir mais aussi à celui des générations futures.

(5) *Hans Jonas et Pierre-André Taguieff :*
voir « *Pour en savoir plus* ».

(6) *Jean-Paul Richter :*
romancier allemand (1763-1807), il est considéré comme un romantique idéaliste. Ses œuvres :
« *Maria Wuz* » (1790),
« *La loge invisible* » (1793),
ou « *Le Titan* » (1800-1803)
prônent « *la patrie de l'imagination* »
et *l'univers du rêve*.

Dans l'air du temps

**Embryon, fœtus, sélection,
eugénisme...**

Le jour même du débat, la chambre criminelle de la Cour de Cassation se prononçait sur le statut d'un enfant à naître. Avis rendu ? Le fœtus n'est pas un être humain, et ne peut donc pas prétendre au statut de personne juridique. Seule la naissance donne des droits, dont celui d'être pénalement protégé. En tant qu'homme des prétoires, Jean-Michel Ducomte fut bien évidemment interpellé sur cette décision.

Rappel des faits : Le 18 novembre 1991, un fœtus (arrivé à terme) décède à la clinique du Chesnay (Yvelines) suite à une négligence du suivi médical. Le 19 janvier 2000, le gynécologue et la sage-femme tenus pour responsables sont condamnés pour homicide involontaire à la Cour d'Appel de Versailles.

Le 25 juin 2002, soit 12 ans après la tragédie, la condamnation est annulée par la Cour de Cassation. Argument invoqué ? « Le principe de la légalité des délits et des peines qui imposent une interprétation stricte de la loi pénale s'oppose à ce que l'incrimination d'homicide involontaire s'applique au cas de l'enfant qui n'est pas né vivant ». Autrement dit, puisque dans la loi, il n'existe aucune incrimination pour atteinte au fœtus, la qualification d'homicide ne peut être appliquée. Certes le fœtus est un être vivant, mais en matière pénale, il n'accède au statut de personne juridique qu'au moment de la naissance.

« Considérer la mort du fœtus comme un fait non répréhensible par la loi sous prétexte qu'il n'est pas né, constitue une atteinte à l'idée même d'universalisme et de progrès. Un être humain doit être respecté dès le commencement de la vie, sans aucune autre condition » s'insurge une femme présente dans le public. À quoi répond Jean-Michel Ducomte : « Le problème du statut du fœtus est infiniment complexe et requiert un débat pluridisciplinaire. Si l'on se place sur le terrain juridique, il ne faut pas se leurrer : pour les juristes, et dans la tradition du Droit, seul l'être humain né vivant peut se prévaloir d'un statut juridique en vertu du fait qu'il devient concomitamment titulaire d'un patrimoine. Le droit, affirme-t-il, s'accorde mal avec la casuistique. De deux choses l'une, insiste l'avocat, soit on admet l'existence d'une vie avant la naissance, et pourquoi dès lors avoir autorisé l'avortement ? (1) Soit, à l'inverse, on dénie la vie avant la naissance, et pourquoi alors soustraire l'embryon et le fœtus au commerce ? L'avis rendu par la Cour de Cassation met en lumière le retard pris par le législateur en matière de protection juridique de l'embryon et du fœtus. Mais au-delà de ce problème, il faut d'urgence instaurer un débat centré sur la maîtrise de la reproduction humaine. La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : jusqu'où peut-on aller dans la manipulation de l'embryon pour répondre au désir d'enfant ? »

(1) L'avortement fut autorisé en France le 17 janvier 1975 (Loi Veil) et définitivement adopté en 1979. Le Parlement européen l'a reconnu le 3 juillet dernier. En Europe, seuls l'Irlande et le Portugal interdisent sa pratique

(2) Article L.2131-4, loi 94-654 du 29 juillet 1994 et décret du 24 mars 1998 : « Le diagnostic biologique effectué à partir des cellules souches prélevées sur l'embryon in vitro n'est autorisé qu'à titre exceptionnel dans les conditions suivantes : le médecin (...) doit attester que le couple, du fait de la situation familiale, a une forte

Après les premiers bébé-éprouvette, la petite Louise Brown « créée » il y a 24 ans par Robert G. Edwards (fondateur de la médecine de reproduction), puis la petite Amandine, mise au monde par le Docteur René Frydman en 1982, aujourd'hui, les spécialistes de la fécondation in vitro (FIV) semblent délaisser les recherches sur l'infertilité pour se consacrer à celles sur les cellules souches embryonnaires. Le principe de la FIV repose sur l'implantation dans l'utérus des embryons obtenus in vitro : un ovule est prélevé, fécondé en laboratoire avec le sperme du conjoint ou celui d'un donneur anonyme. On laisse ensuite l'œuf fécondé se développer « in vitro ». Puis on le réimplante dans l'utérus maternel au stade embryonnaire. Aujourd'hui, plus d'un million d'enfants sont nés dans le monde par fécondation in vitro. Le taux de réussite de ces FIV est estimé entre 15 et 20 %. Mais au-delà de pallier à la stérilité, on cherche à contrôler la qualité des embryons transférés in utero afin d'éviter certaines maladies génétiques chez les embryons fécondés. C'est ce que l'on appelle le diagnostic pré-implantatoire (DPI) qui consiste à faire un diagnostic génétique sur une ou deux cellules d'un embryon avant son transfert in utero. Il est réalisé sur plusieurs embryons afin d'en sélectionner un qui soit indemne de l'affection redoutée.

La loi du 29 juillet 1994 encadrait cette pratique (2) et la limitait à la situation où un enfant à venir présente « une forte probabilité d'être atteint d'une maladie génétique d'une particulière gravité ». Autrement dit, non seulement la détection des maladies génétiques chez les embryons fécondés était désormais autorisée, mais également leur sélection, puisque n'étaient conservés que les embryons sains. Puis au cours de l'année 2000, un nouveau pas est franchi avec l'arrivée du « bébé médicament » (3). Cette fois, il ne s'agit plus seulement de ne retenir que les embryons sains, mais aussi présentant une « compatibilité » génétique avec l'aîné malade, avant d'être implantés dans l'utérus de la mère. On le constate, les critères de sélection des embryons s'affinent, et avec eux, la menace eugénique...

« Sur le plan éthique, souligne Jean-Michel Ducomte, ces bébés médicament sont le signe que l'on a franchi une nouvelle étape dans l'instrumentalisation de l'homme par l'homme. Le risque est de réduire le bébé au rôle de « remède » ou de « simple donneur ». Peut-on concevoir un enfant non pour lui-même, mais pour le bénéfice d'autrui, c'est toute la question ? » se demande Jean-Michel Ducomte, qui poursuit : « pour ma part et pour reprendre la maxime kantienne, je pense que tout être humain doit être considéré comme une fin en soi, et jamais uniquement comme un moyen. Certes, les progrès technologiques font entrevoir une possibilité de maîtrise de plus en plus importante de la vie, mais dans le cas des bébés médicament, on peut aussi considérer que la vraie maîtrise consiste à savoir où s'arrêter, à réfléchir aux limites dans les moyens susceptibles d'être mis en œuvre pour le traitement d'un enfant malade. Le Comité consultatif National d'Éthique a été créé précisément pour aider le législateur à mettre en place des règles et des interdits à ne pas franchir. C'est un rempart contre l'inacceptable, un outil formidable pour garantir l'ordre public ».

Quelques jours après cette rencontre, le 8 juillet dernier, le Comité Consultatif national d'éthique prenait position sur le bébé médicament (4).

probabilité de donner naissance à un enfant atteint d'une maladie génétique d'une particulière gravité, reconnue comme incurable au moment du diagnostic. Le diagnostic ne peut avoir d'autre objet que de rechercher cette affection ainsi que les moyens de la prévenir et de la traiter ».

(3) « Bébé médicament » : le principe consiste à sélectionner les embryons en fonction de « leur carte d'identité génétique » et de ne retenir que ceux qui présentent une compatibilité génétique avec le frère ou la sœur victime d'une leucémie ou d'une maladie génétique hématologique. Par la suite, le prélèvement des cellules souches du cordon ombilical permettra d'obtenir le matériel cellulaire nécessaire à la réalisation d'une greffe chez le frère ou la sœur malade concerné.

(4) Les membres du CCNE ont estimé que le « désir d'enfant doit rester au premier plan. La sélection d'un embryon et la mise en route d'un enfant conçu seulement comme un donneur potentiel et d'abord pour lui-même n'est pas pensable. En revanche, permettre qu'un enfant désiré représente, de plus, un espoir de guérison pour son aîné est un objectif acceptable, s'il est second ».

Parlons-en

Libéralisme, avenir, islam et débat public.

Les échanges qui suivirent la conférence de Jean-Michel Ducomte furent nombreux, parfois polémiques et les sujets abordés souvent rattachés à l'actualité. Il fut question de libéralisme, de quête de sens, mais aussi d'islam et plus largement de tout ce qui pouvait remettre en cause la notion même de progrès.

Le libéralisme : du progrès à la régression

Manifestement, l'affirmation de Jean-Michel Ducomte selon laquelle le libéralisme relevait du courant progressiste fit mouche. Plusieurs personnes dans le public se sont insurgées contre cette idée. « Comment pouvez-vous prétendre que le libéralisme est de tous les courants, celui qui reste le plus progressiste, demande un intervenant, alors que sous son égide, l'humanité est en train de mettre en péril la planète ? N'est-il pas temps, comme le dit Hans Jonas d'en appeler d'urgence au principe de responsabilité. Il faut dénoncer les dangers de ce libéralisme sauvage qui va à l'encontre de l'intérêt de l'homme et des générations futures ». Face à cette interpellation très écologiquement correcte, Jean-Michel Ducomte garde son calme et s'explique : « Si, au cours de mon intervention, j'ai affirmé que la pensée libérale était à ses origines, sans doute la plus progressiste, c'est parce qu'elle considère la mécanique de l'interaction humaine, comme le moteur du progrès. Pour Adam Smith, la recherche de l'intérêt égoïste permet d'atteindre un intérêt général au contenu sans cesse amélioré. C'est une vision très optimiste de la société. Le libéralisme donne à chacun la liberté de conscience et tend à garantir les libertés individuelles dans la société. Ce n'est pas le libéralisme qui est en cause aujourd'hui, mais le capitalisme ». Nouvelle réaction dans la salle : « L'économie de marché exclut la notion d'autonomie et de liberté de l'individu. Aujourd'hui, le libéralisme, réduit à sa fonction économique, obéit à une dynamique sans âme, ni perspective. Cela ne va pas dans le sens du progrès tel que l'entendait Adam Smith qui prônait au contraire un monde meilleur ». « Effectivement, reconnaît Jean-Michel Ducomte, on s'accommode aujourd'hui des progrès scientifiques, sociaux, économiques, mais, il est vrai que l'on s'accommode également de l'augmentation de la pauvreté, et des inégalités nord-sud, ce qui indique clairement que l'on ait perdu le sens du progrès tel que le définissait le Siècle des Lumières. La notion du progrès est réduite à une peau de chagrin. Il se résume à garantir la croissance et l'accumulation des richesses. On assiste à une perversion de ce concept qu'il faut dénoncer ».

Le sens de l'avenir

À l'heure où philosophes, sociologues et autres observateurs de l'opinion publique s'inquiètent de la « crise du politique », le thème du sens et au-delà, de la finalité du progrès ne pouvait être absent du débat. « Le

progrès est indissociable de la morale, estime un intervenant. Or, ce qui m'inquiète avec le libéralisme, c'est précisément qu'il n'est pas besoin de morale. C'est une mécanique qui tourne toute seule. Je pense qu'un même événement politique, scientifique, économique, social donne lieu à des lectures différentes, à l'issue desquelles émergent plusieurs alternatives. Il est impératif aujourd'hui de réfléchir à cet éventail de possibles et d'opter pour des solutions innovantes en accord avec l'idée que nous avons de la morale et du sens du progrès. ». En réponse, Jean-Michel Ducomte pose cette interrogation : « Toute la question est de savoir si l'avenir est lié à la nécessité d'avoir un sens. Le progrès peut être appréhendé de deux manières. De façon fataliste, c'est la vision stalinienne, ou marxiste. Le progrès est évident, le sens est donné à l'avance et l'avenir obéit à une seule et même orientation. L'histoire est son propre sujet et la notion même de progrès échappe à l'individu. À l'inverse, on peut considérer que le progrès n'existe qu'à travers la conscience de l'homme. C'est l'hypothèse d'un progrès linéaire et continu, animé par un volontarisme humain.

Pour ma part, je suis convaincu qu'une société ne peut pas vivre longtemps sans perspective, sans vision d'avenir, ce que l'on nomme « la figurabilité ». Aujourd'hui, en réaction à la mondialisation, on assiste à l'éthnicisation du lien social. Le succès des langues et des cultures régionales, les revendications nationalistes, les rassemblements organisés par les mouvements anti-mondialistes en sont l'illustration. L'idée selon laquelle, il n'y a pas d'avenir possible au-delà de ce que chacun de nous fait, n'est pas une idée longtemps supportable pour l'homme. Chaque individu doit avoir conscience et admettre la responsabilité de ses actes devant les générations futures. Je suis d'accord avec vous, il convient de réintroduire rapidement de l'humanisme dans le progrès ».

Islam, l'oubliée du progrès

La mondialisation ne se traduit pas seulement par un développement croissant des échanges des biens, elle favorise aussi la prolifération des moyens de destruction utilisés par des mouvements terroristes. Après le choc émotionnel du 11 septembre, la question de la vulnérabilité de nos sociétés face à la montée du fanatisme religieux s'est imposée. Et au-delà, c'est le monde musulman qui est interpellé. La radicalisation du discours religieux subie par les populations de culture musulmane et la distance évidente observée entre la pratique politique des pays musulmans et les principes démocratiques ne se démentent pas. L'une et l'autre de ces réalités sont lourdes de danger. La première rencontre des phénomènes sociaux de discriminations et renforce les crispations identitaires. La seconde ouvre la voie à toutes les aventures. Les musulmans seraient-ils passés à côté de l'universalisme prôné dès la Renaissance par

(1) Avicenne : médecin, philosophe et mystique arabo-islamique d'origine iranienne (980-1037), il est l'auteur du « Canon de la médecine » utilisé pendant longtemps comme base des études médicales tant en Orient qu'en Occident. Ses œuvres philosophiques « Livre de la Guérison », « Philosophie orientale » sont largement inspirées des idées de Platon.

(2) Averroès : philosophe arabe (1126-1198), il publie de nombreuses œuvres consacrées à Aristote et en développe surtout les aspects matérialistes et rationalistes. On lui a attribué la doctrine de « la double vérité », selon laquelle il peut y avoir distinction et même opposition entre les vérités rationnelles et révélées.

(3) le wahhabisme : courant venu de la partie centrale de l'Arabie est né au XVIII^e siècle. Il condamne toute innovation par rapport à l'enseignement originel de l'islam fondé sur le Coran et le hadith. Tout acte ou point de vue non orthodoxe doit être condamné et combattu. L'État musulman doit fonctionner exclusivement selon les principes de la Loi religieuse.

nos sociétés ? C'est en filigrane, la question posée par un intervenant : « Pour quelles raisons la Chrétienté a-t-elle accepté de se remettre en cause sous l'influence des scientifiques notamment, alors que l'Islam qui comptait pourtant de grands savants s'y est refusé ? » En réponse, Jean-Michel Ducomte effectue un retour aux sources. « L'histoire du progrès trouve ses germes dans la pensée grecque, notamment avec le philosophe Aristote qui le premier a reconnu à l'homme la capacité de raisonner. Aristote, disciple de Platon, est considéré comme le père de la logique, mais il est également naturaliste, et affirme que chaque être est organisé et tend vers la perfection, et qu'il existe une hiérarchie des espèces animales jusqu'à l'homme, être doué de raison. Ses textes eurent une influence considérable sur la formation de la pensée arabo-islamique, mais également sur toute la pensée occidentale. Cette idée fut reprise, mais aussi travestie par la pensée chrétienne. Le théologien et philosophe italien Thomas d'Aquin, notamment, considérait que par sa raison, l'homme pouvait accéder à la compréhension de la loi naturelle, pâle reflet de la loi divine. Des philosophes arabes, tels que Avicenne (1) ou Averroès (2) développèrent à leur tour, avec une conviction plus forte encore, l'idée selon laquelle l'homme avait à sa disposition deux outils, la foi, révélatrice d'une aptitude à croire et qui permettait d'accéder à un message religieux, et la raison, arme du philosophe, qui permettait de comprendre le monde. Historiquement, l'Islam a donc donné toute sa place au principe de la raison, mais, au fil du temps, alors que la pensée occidentale entrait dans la modernité, la culture musulmane a semblé se figer pour ensuite se corseter dans la prison des certitudes dogmatiques. À cet égard, des courants réformateurs comme le wahhabisme (3) ou le salafisme (4) méritent de retenir l'attention. La société musulmane a eu quelques difficultés à admettre une vision du monde qui puisse être soustraite à un regard essentiellement religieux. Pour autant, et fort heureusement, de nombreux musulmans ont rencontré la raison et se définissent comme des « musulmans athées » revendiquant un patrimoine culturel. Pour ma part, je crois que toute religion est aliénante, dès lors qu'elle tend à encadrer les comportements sociaux ou individuels en les soumettant à un principe d'autorité soustrait à toute discussion critique », tient bon de souligner cet apôtre de la laïcité.

Le débat public est-il en panne ?

Sans débat public, pas de démocratie, ni de progrès. Telle fut en toile de fond la conclusion de Jean-Michel Ducomte. « Le progrès impose la permanence de débats sur les grands enjeux de la société, c'est à cette seule condition que le citoyen pourra se réapproprier un avenir consenti et acceptable » précise-t-il. Cela laisse présupposer l'existence d'un lieu de confrontation entre « des intersubjectivités raisonnées », c'est-à-dire d'un « espace public » de délibération. Ce concept « d'espace public » est aujourd'hui, très en vogue, et la fréquence de son utilisation cache assez mal l'incertitude de la définition. L'approche la plus aboutie reste celle du sociologue allemand Jürgen Habermas. « Accepter la notion d'espace

public, écrit-il dans *L'espace public* (Payot, 1993), c'est reconnaître l'importance de la décision contradictoire, de l'argumentation, de la liberté d'expression, donc de la dimension ouverte de la politique, explique le sociologue. C'est également admettre l'existence d'un lieu public de discussion entre la société civile (ensemble des intérêts privés) et la sphère politique ». Constitué pour l'essentiel par les médias : la presse, la radio, la télévision, et Internet, il permet de rapprocher le citoyen du politique. Or, aujourd'hui, les médias sont montrés du doigt. Il n'est pas un sociologue de la communication qui ne s'alarme de la part grandissante prise par la télévision dans la structuration du débat public. Pierre Bourdieu en tête, qui avec son petit livre rouge « sur la télévision » (Liber éditions, 1996) faisait une analyse au vitriol du journalisme télévisuel, dénonçant péle-mêle la course à l'audience, au scoop, l'info spectacle, la simplification, la caricature...

« Une société n'est jamais totalement décléricalisée, et force est de constater que les experts et les spécialistes en tout genre font figure de grands clercs, bardés de certitudes et imperméables à toute critique », observe pour sa part Jean-Michel Ducomte. « La télévision n'est pas un lieu de débat, c'est un fournisseur d'informations. Le problème qui se pose est de trouver d'autres espaces publics, fût-ce en petits comités ». Jürgen Habermas va plus loin, « la radio et la télévision captivent le public des spectateurs et des auditeurs, mais en leur retirant par la même occasion toute distance émancipatrice ». Alors haro sur les médias ? « Absolument pas, rétorque Jean-Michel Ducomte, « il convient simplement de ne plus considérer l'usager des médias comme un consommateur, mais comme un citoyen. L'information et la communication offrent à l'être humain la possibilité de construire une relation plus autonome et plus compréhensive de la réalité. Cela passe aussi par une volonté des gouvernants de ne plus réduire le message politique à un simple slogan, mais d'encourager au contraire les échanges d'informations et d'idées novatrices ». À l'heure où l'on s'inquiète du « désenchantement » et de « la crise de la représentativité » du politique, « la mise en place de nouveaux espaces publics permettrait à chaque citoyen de débattre et de se construire au sein d'une véritable démocratie ».

(4) Le salafisme :

la salafiya est un mouvement réformiste arabo-musulman qui prêche à la fin du XIX^e siècle le retour à la doctrine originelle et à la réconciliation de la science et de la foi. Il est associé à la renaissance culturelle du monde arabe.

Pour en savoir plus...

DU MÊME AUTEUR...

« *Permanence de la laïcité en France et dans le monde* »,

(collectif) - Privat 2001.

Les auteurs analysent et définissent le principe laïque. Avec la cohabitation en un même lieu de citoyens de cultures différentes, la laïcité reste plus que jamais une nécessité pour le monde moderne.

« *La laïcité* »,

Milan 2001. Collection « *les essentiels* ».

L'auteur rappelle que si la laïcité fait souvent figure de singularité française, elle est le point d'aboutissement d'un long combat. La laïcisation de l'enseignement et la séparation des Églises et de l'État en sont les conquêtes majeures, mais pour autant, nous dit l'auteur, il convient de continuer le combat, car cet instrument de paix civile et religieuse, constitue le cadre universel à la liberté de l'esprit.

« *La République* »,

Milan 2002. Collection « *les essentiels* ».

Jean-Michel Ducomte nous raconte l'histoire de la République, ses aspirations, ses valeurs, mais aussi son destin, et nous rappelle, que plus qu'un modèle de gouvernement, la république comporte l'affirmation de l'importance de l'intérêt général, garantie par une morale publique sans faille. Un livre plus que nécessaire en cette période d'incertitude coupable.

« *Le Front National, le parti de l'anti-France* »,

(collectif) Publibook 2002.

Comment mieux combattre les arguments fallacieux du Front National qu'en examinant son discours à la loupe ? Tel est l'objet de cet ouvrage : fournir au citoyen les clefs de lecture du programme du FN, de sa vision du monde et de la France, afin d'en relever la logique perverse et les masques perpétuels.

EN PRÉPARATION

« *La Démocratie* », Éditions Milan

« *Conseils philosophiques à ceux qui nous gouvernent et à ceux qui les élisent* », Éditions Milan

POUR MIEUX COMPRENDRE

« *Condorcet* », Élisabeth et Robert Badinter.

Édition poche. Un classique. Les auteurs dressent un portrait de cet homme d'exception. Ami de Voltaire, maître à penser de Jules Ferry, il fut le premier parmi les grands de la révolution à s'être proclamé Républicain. Sa foi en la raison éclairée par l'instruction, ses combats pour les droits des femmes à l'égalité, des Protestants et des Juifs à la citoyenneté le font apparaître comme un précurseur. Aujourd'hui, ses idées républicaines gardent toutes leurs forces et restent plus que jamais d'actualité.

Sur Internet : <http://panoramix.univ-paris1.fr>. En ligne, le dernier ouvrage de Condorcet : « *Tableau historique des progrès de l'esprit humain* » paru aux Éditions Y Belaval et Oh Prior. Urin. 1970.

« *Du progrès* », Pierre-André Taguieff. Libro. 2001.

L'auteur démonte de manière implacable la mécanique du progrès. Il analyse les textes de Bacon, Condorcet, Comte et quelques autres et dénonce les répercussions de cette folle certitude sur l'écosystème et sur le genre humain.

« *La responsabilité à l'égard des générations*

futures », Dieter Birnbacher. Éditions PUF 1994.

Après avoir souligné les méfaits de notre obsession du futur conduisant à l'inaction, l'auteur formule un ensemble de propositions permettant « une orientation dans le cas de savoir limité, d'intelligence limitée et de bonne volonté limitée ».

« *Le principe responsabilité* », Hans Jonas. Éditions

Le Cerf. 1995. Ce disciple de Heidegger reste la référence majeure des mouvements écologistes, mais aussi de tous ceux qui appellent à la méfiance systématique et au combat contre les tendances

de la société moderne considérées comme soumises à la toute puissance de la technique.

Sur Internet : <http://perso.wanadoo.fr/Denis.collin/jonas.htm>.

« **Prométhée, Faust, Frankenstein. Fondements imaginaires de l'éthique** » Dominique Lecourt, *Livre de poche. Biblio essai, 1998.*

En nous racontant la généalogie de ces trois figures, Dominique Lecourt met en avant ce qu'elles ont en commun : le pouvoir de représenter chacune une attitude face à l'entreprise technique et scientifique.

POUR ALLER PLUS LOIN

« **Un monde privé de sens** », Zaki Laïdi. *Éditions Hachette, 2001*

Sa réflexion porte sur l'état du monde et le sens de l'histoire. Il nous incite à repenser le sens de notre monde, à réfléchir sur le politique et les moyens d'actions pour échapper à la résignation.

« **Face au scepticisme. Les mutations du paysage intellectuel ou l'invention de l'intellectuel démocratique** ». Olivier Mongin. *Éditions La Découverte, 1994.*

Face au scepticisme des sociétés envers l'action politique, Olivier Mongin (philosophe et directeur de la revue « Esprit ») croit discerner un courant intellectuel démocratique, soucieux d'inscrire une réflexion au sein de la démocratie. Ce dernier, pense-t-il devrait favoriser la reconquête de l'expérience historique et la production de nouvelles modalités de représentation médiatique et politique. Un livre d'espoir.

« **L'effacement de l'avenir** », Pierre-André Taguieff. *Éditions Galilée, 2000.*

La vision floue de l'avenir trouble notre sérénité. La lecture de cet ouvrage permet d'espérer en un possible progrès humain. Démocratie plus forte, responsabilité, voilà deux espoirs à approfondir. Et c'est au politique de s'y atteler.

« **Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences** », *Sous la direction de Dominique Lecourt. Éditions PUF, 1999.* A comme

Abstraction, D, comme Darwinisme, I, comme idéalisme, R, comme révolution scientifique...

Ce livre associe réflexion philosophique et investigation historique de la pensée scientifique. Avec en toile de fond, l'ambition de montrer une science en mouvement et de s'ouvrir à toutes les formes de pensée.

À VOIR

« **Condorcet** », un film réalisé par Michel Soutter en 1989 avec Pierre Arditi et Daniel Gélin.

Des vidéos téléchargeables

(format Realvideo) sur le site www.sciences-generation.com sur les thèmes des sciences. Exemples ?

« Quel profit tirent les scientifiques du débat avec le public ? » (avec Hubert Curien, président de l'Académie des Sciences), « Le principe de précaution est-il un principe nécessaire ? » (Philippe Kourilsky, directeur général de l'Institut Pasteur, « Faut-il craindre les expériences sur l'embryon humain ? » (François Jacob, membre de l'Académie des Sciences) ou encore, « Comment la télévision peut-elle faire connaître la science ? » (avec Philippe Busquin, Commissaire européen à la recherche).

« Faust contre Méphisto »,

Un documentaire de Robert Nardone et Bernard Favre (2000). À l'arrivée de Hitler au pouvoir, nombre de scientifiques ont dû s'exiler. Les autres se sont accommodés du régime nazi. Carl Bosh, chimiste de génie, prix Nobel en 1932, se voyait au-dessus de la mêlée. Werner Heisenberg, Nobel de physique, sera le responsable du programme nucléaire, tandis que les travaux sur la génétique d'Adolf Butenandt, intéresseront beaucoup Himmler. À travers ces trois vies de scientifiques et de citoyens, le documentaire pose magistralement, dans toute sa complexité, la question du rapport entre science et pouvoir. Question d'actualité permanente.

Le site de la Mission d'Animation des Agrobiosciences (MAA)

**Pour tout savoir des activités de la MAA,
il vous suffit d'accéder à son site web :**
<http://www.agrobiosciences.org>

Le site décrit la vocation de la Mission, le programme des débats et événements qu'elle organise, le profil de son équipe, la liste de ses publications et de ses partenaires... Le site propose également le téléchargement des Actes édités par la Mission et de divers documents, ainsi que la commande en ligne des publications.

Pour vous tenir au courant des actualités et des nouvelles publications de la Mission, le site permet de s'inscrire à sa lettre de diffusion électronique. Mensuelle, celle-ci constitue un lien privilégié avec le réseau de la MAA permettant à la fois de publier les informations qui la concernent et celles de ses partenaires.

Ce site constitue la première étape concrète des moyens multimédia que met en place la MAA. Prochains tournants : l'édition sur cédérom des différents débats, colloques et conférences produits par la Mission, mais également la mise en ligne sur Internet d'un site-portal, l'« Observatoire des Agrobiosciences ». Lieu de ressources et d'échanges sur les sciences de la vie, l'agriculture et l'alimentation, il contribuera pleinement au débat public via la diffusion d'informations, la veille sur les débats en cours, en France et en Europe, ainsi que la création de forums et l'indication des liens les plus pertinents.

Contact :
Erwane Monthubert
05 62 88 14 56
erwane@agrobiosciences.org